

Parcours sup: arnaque en vue !

Le projet de loi sur l'« *orientation et la réussite des étudiants* » a été adopté le 19 décembre 2017 par l'Assemblée nationale. La ministre Frédérique Vidal a pris prétexte des dérives médiatisées du tirage au sort, et du taux d'échec en L1 pour lancer le plan «Réussite étudiante» sans réel financement supplémentaire.

Le tirage au sort qui a fait scandale n'était que le produit du délabrement de l'enseignement supérieur et de la recherche, imputable au gouvernement et à ses prédécesseurs. Sa disparition ne créera pas les places manquantes pour absorber l'augmentation du nombre des bacheliers 2018.

Désormais, chaque vœu, pouvant être groupé par université ou par mention de licence souhaitée, recevra en principe une des réponses suivantes :

1. «Oui» ;
2. « Oui si», avec définition d'un contrat pédagogique visant à la mise à niveau en un an en fonction des «attendus» de la formation ;
3. «En attente» ;
4. «Non», si le nombre de places est limité et si le dossier de l'élève est jugé insuffisant.

Pour l'étudiant.e

Plus de tirage au sort, mais il n'était pas fait pour faire plaisir aux universités: simplement, il manquait des places... Avec la réforme, moins de vœux , et si jamais aucun des 10 vœux n'est retenu, c'est ***le recteur qui propose une affectation d'office là où il reste de la place***, donc le choix, pour une bonne partie des bacheliers, ce sera ça ou rien.

- Peu de temps pour décider de son avenir : au mieux une semaine, au pire 24h (un seul choix possible sur les réponses positives en attendant une meilleure proposition sur les vœux en attente) pour libérer des places aux autres. Pas d'autres vœux possibles pendant la phase de réponse si vous n'êtes pas pris dans un vœu souhaité.

- « Vœu multiple » : un vœu pour une filière en tension quel que soit l'endroit proposé dans l'académie donc pas forcément près de chez soi.

- L'obtention du bac ne suffit plus pour entrer en licence : seront pris ceux et celles jugé.e.s capables de poursuivre une licence que ce soit avec ou sans accompagnement.

Attente à la clef pour beaucoup :

- Prévoyez de rester joignables tout l'été.

- Préparez-vous à faire des démarches à toute vitesse pour trouver un logement : les derniers affectés auront le choix parmi les logements les plus chers et les plus délabrés, dans des formations qui peuvent être loin de chez les parents, car l'académie est grande...

Comment ça va marcher pour les chambres en résidence universitaire ? Personne ne le sait encore !

- Officiellement moins de frais d'inscription, mais en réalité, le gouvernement va récupérer 80 millions dans les poches des étudiants et de leurs familles. En effet, la dispense de droits de sécu existait déjà pour les moins de 20 ans qui relevaient encore de la couverture de leurs parents, donc pas de gain à ce niveau. Mais apparaît une nouvelle cotisation obligatoire de 90 euros pour le sport, les activités culturelles et la médecine de prévention pour les inscrits en licence. Les plus de 20 ans continueront de payer des droits de sécu (ou de cotiser s'ils sont salariés), et paieront aussi les 90 euros supplémentaires.

Des annonces mensongères du gouvernement

500 millions d'euros annoncés en plus sur 5 ans. Mais pour 2018, le ministère n'attribue que 15 millions. Le budget par étudiant baisse donc en réalité car il y aura 40 000 étudiants de plus en 2018 qu'en 2017.

Humaniser le système : ça commence par y mettre des humains en plus. Or les universités gèlent des emplois depuis des années, faute de budget suffisant pour payer les personnels.

Le suivi individualisé des parcours nécessite plus de personnels donc ça ne sera pas possible en l'état.

Les places supplémentaires: ça demande des moyens supplémentaires !

Faute de moyens votre avenir sera-t-il décidé par une machine ?

Le ministère assure une place à tous en licence : le recteur va vous imposer une place ou vous vous payez au prix fort une formation privée ou vous pointez à Pôle Emploi.

Une politique délibérée, avec des intentions inavouables

Pour ce gouvernement, il s'agit de rejeter la responsabilité des échecs sur les étudiants seuls, et pas sur leurs conditions d'études (mythe de l'individu entrepreneur de lui-même).

Pour mieux trier socialement, il s'agit d'avantager encore les plus favorisés, ensuite de faire payer beaucoup plus cher les formations les plus attractives. Du coup, les plus modestes vont devoir s'endetter pour y accéder.

Que faire ?

Se mobiliser: dans les lycées, dans les associations de parents d'élèves, et avec les syndicats enseignants pour obtenir des moyens permettant à tous les bacheliers d'accéder à la formation de leur choix.